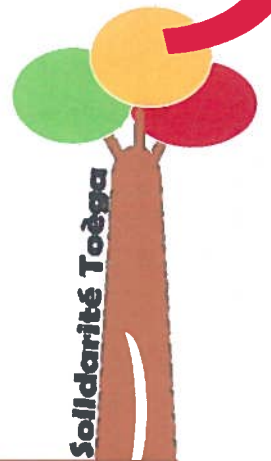


2019



Rapport Annuel

L'association « Solidarité Toèga » a été fondée il y a six ans. Elle compte actuellement une centaine de membres dont 70 adhérents et 52 enfants sont parrainés. Grâce à votre aide, nous pouvons continuer à mener nos actions au village et à aider les familles les plus démunies parmi les démunies, car tous les villageois vivent dans une grande précarité. Votre soutien permet d'améliorer leur quotidien ; c'est pourquoi nous vous remercions.

En 2019, deux missions ont été conduites sur le terrain, la première en février avec un groupe de 9 personnes et la seconde en octobre- novembre avec 3 personnes. L'objectif principal a été la réorganisation de notre partenariat avec l'association locale qui a dû être reconstituée. Nous avons également refait le point sur toutes les activités et commencé à enquêter dans chaque concession (hameau) pour recenser les besoins des villageois.

EVOLUTION DES DIFFERENTS PROJETS

EDUCATION

Depuis 6 ans, nous aidons la classe maternelle qui a pour objectif de préparer les enfants à entrer dans les apprentissages. Nous priorisons l'apprentissage de la langue française, langue officielle car la plupart des enfants qui vivent en brousse ne parlent que leur dialecte.

Trois éducatrices prennent en charge une centaine d'enfants. Deux d'entre elles Pauline et Alizéta se partagent les enfants de grande section qui sont plus nombreux. Quant à la troisième, Pauline, elle s'occupe des enfants de petite et moyenne section. Durant la dernière année scolaire (2018-2019), nous avons financé une formation pour les éducatrices de grande section. Leur diplôme a été validé au mois de juin. Le groupe des petits devenant plus important, nous avons proposé à Issa de recruter une quatrième personne qu'il nous a présentée en octobre. Naomi a rejoint l'équipe et a pris ses fonctions au mois de novembre. Nous avons pris des nouvelles depuis et l'intégration dans l'équipe s'est faite sans problème.



Comme chaque année, grâce à vos cotisations et à vos dons, notre association contribue au fonctionnement de l'école maternelle

- Par le versement d'indemnités (30 Euros par mois) aux éducatrices qui sont des mamans bénévoles
- Par le financement de tous les repas des enfants à la cantine de la maternelle, soit une centaine 5 fois semaine (environ 0,15 Euro par repas, par enfant)
- Par l'achat de fournitures : cahiers, crayons, stylos, feutres, craies, tapis, livres...
- Par le versement d'indemnités aux cantinières. Lors de notre dernière mission, nous avons demandé à ce qu'une des cantinières soit responsable des achats. Charlotte qui a été désignée gestionnaire percevra 15 euros par mois, la deuxième cantinière 10 euros par mois et la troisième sera indemnisée par l'association locale comme auparavant. La nouvelle tarification a été mise en place dès le mois de décembre 2019. Lors de la mission de février une équipe (Marie-Agnès, Cécile et Maryvonne) a travaillé sur l'enrichissement des repas. Nous avons constaté une nette amélioration à ce niveau. Les repas sont plus équilibrés et beaucoup plus variés.



En octobre 2019, l'effectif de la classe était de 92 élèves dont 46 Grande Section, 33 Moyenne section et 13 Petite section. Nous constatons que le groupe des petits s'étoffe. Les parents prennent conscience de l'importance de l'éducation et scolarisent leurs enfants plus tôt, ce qui est très satisfaisant. La fréquentation de la maternelle est en augmentation. La construction d'un bâtiment à plusieurs classes va devoir être envisagée.

SANTE

Depuis la création de l'antenne du dispensaire au village, le CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale) du secteur 10 de Koudougou assure une consultation par mois. Celle-ci est bien fréquentée par les nourrissons mais un peu moins par les femmes enceintes.

Lors de notre mission de février, Marie-Agnès avait défendu Jacob, un des 2 agents communautaires à qui l'on reprochait son manque de sérieux. Or lors de notre mission d'octobre, celui-ci avait quitté le village depuis quelques temps sans prévenir. Il ne pouvait donc assurer les soins comme sa fonction l'exige. Nous avons décidé de ne pas lui renouveler notre confiance. Il sera remplacé prochainement.

Durant notre séjour en novembre, le vote du budget 2020 a eu lieu à la mairie de Koudougou. Toéga situé à la périphérie comme 5 autres villages a deux représentants élus à la mairie. Or lors de cette session de fin d'année, la construction d'une maternité et d'un CSPS a été attribuée au village de Toéga. Excellente nouvelle pour les villageois ! La réalisation de ce projet devrait se faire dans le courant de l'année 2020.

Lors des missions, nous distribuons des médicaments et du petit matériel dans différentes structures (dispensaire, centre médical). Nous reconstituons le stock du local santé si besoin. Notons que depuis février, les antipaludéens sont payants (prix coutant) et les antalgiques sont gratuits. Les sommes collectées permettent aux agents communautaires de renouveler le stock des antipaludéens pour lesquels la demande est énorme à certaines périodes.



Durant les missions, les infirmières assurent quelques permanences au local santé, assistent certains enfants parrainés pour des examens médicaux et en profitent pour faire un peu de formation aux premiers soins auprès des agents communautaires.

ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Moulin à farine

Nous avons financé et installé un moulin à farine en juin 2017. Les femmes attendaient cela avec impatience ! Depuis l'activité fonctionnait, le moulin tournait régulièrement. Le comité de gestion a embauché un meunier Bernard qui semble sérieux. Cette activité générait des bénéfices. Nous étions plutôt satisfaits de la réussite de ce projet. Or depuis le deuxième semestre l'activité est déficitaire. Bernard a des problèmes de santé et n'est pas toujours présent. C'est Abdoul son assistant qui le remplace. Or les résultats mensuels sont mauvais et surtout le chiffre de la production ne correspond pas à la dépense de gas-oil beaucoup trop importante..... Nous sommes allés voir plusieurs moulins fonctionner au mois d'octobre et tous ont une activité rentable ! Nous avons demandé au comité de gestion



d'étudier sérieusement le problème. Plusieurs possibilités : ou les femmes ne paient pas ce qu'elles doivent au niveau des quantités, ou quelqu'un vole de l'argent ou quelqu'un vole de l'essence.... Il y a un problème de gestion que le comité local doit régler en urgence. La situation doit être redressée rapidement. Les chiffres nous sont transmis mensuellement. Nos remarques ont été prises en compte. Le comité de gestion local s'est réuni pour prendre des mesures. Les derniers résultats sont nettement meilleurs.

Tissage



En 2017, une dizaine de femmes ont contracté des prêts grâce au microcrédit et se sont achetées des métiers à tisser. Elles ont formé un groupement pour les achats. Elles ont l'intention d'en faire de même pour commercialiser, mais à ce jour le projet n'a pas encore abouti.

Elevage

En 2015 et 2017, nous avons construit deux petits poulaillers expérimentaux (2mx2). L'objectif était de lancer l'élevage de poulets selon un mode plus organisé que le mode traditionnel ce pour générer des revenus. Or, le suivi n'a pas été assuré de façon assidue par les responsables de l'association locale. Actuellement les poulaillers sont vides Nous avons décidé de donner ces poulaillers aux concessions Ouedraogo et Kaboré dans lesquels ils se trouvent. Chacun d'eux pilotera son projet avec l'aide de Baggio, un burkinabé qui pratique l'élevage et qui a proposé ses conseils. Nous jugerons des résultats lors de notre prochaine mission

Cuma

Nous avons appris lors de notre dernière mission que malgré l'intervention du vétérinaire, un cinquième âne était mort en juillet. A ce jour, il n'en reste que 5. L'un d'eux ne veut pas travailler et doit être remplacé.

Les 5 canadiennes jugées trop lourdes et adaptées aux zébus n'ont pas été utilisées par les villageois durant la période des labours. Deux petites charrues ont été achetées (2x 15000) et louées. Les locations s'élevaient à 1000 fcfa la journée et 500 fcfa la demi-journée. Il y a eu une dizaine de demandes. Halimata demande s'il est possible de racheter deux ou trois petites charrues plus adaptées aux ânes ou des zébus plus adaptés aux canadiennes.

La responsable de la CUMA percevait 30% de la location, c'est-à-dire 150 pour une demi-journée et 300 pour une journée. Le reste était mis en caisse pour l'achat du foin et l'entretien du matériel. La responsable de la CUMA, Halimata a été absente pendant toute la période des labours et remplacée par plusieurs femmes.



Parrainage

52 enfants bénéficient actuellement d'un parrainage. Nous avons revu tous les filleuls au mois de février pour la réactualisation des fiches. Ils sont en forme. A chacune de nos rencontres nous mesurons combien ce soutien aux familles est bénéfique ! En début d'année le petit Alexis qui perdait la vue a pu être opéré à Ouagadougou grâce à ses parrains. Nous l'avons retrouvé transformé en octobre, très autonome et souriant. Il est entré dans les apprentissages et nous a fait une page de lecture. Nous vous rappelons que grâce à une partie des versements du parrainage, chaque filleul bénéficie d'une provision santé. Elle est utilisée pour l'achat de médicaments, les consultations et hospitalisations pour le filleul ainsi que pour ses proches (frères et sœurs et parent)

Nous conseillons aux parrains qui le souhaitent de faire passer leurs messages et colis par les membres de l'association lors des différentes missions. Vous pourrez vous renseigner sur notre site www.solidarite-toega.com. Le parrainage permet à l'enfant d'aller à l'école et à la famille de se nourrir. Parlez-en autour de vous pour accroître le nombre de bénéficiaires.



Les Actions en France

1 Avril 2019 – A la demande de l'équipe enseignante, deux membres de l'association sont allés présenter le village de Toèga ainsi que nos actions aux élèves de l'école de la Salle et Chapelle-Aubry. Les échanges ont été intéressants. Quelques semaines plus tard, Ismaël un conteur burkinabé a fait une animation à l'école.



Le 17 mai 2019, une course parrainée a été organisée par l'école pour venir en aide aux villageois de Toèga. Les enfants très motivés par la cause ont redoublé d'effort ! Cette manifestation a été un succès puisqu'un chèque de 1689 euros nous a été remis le jour de la kermesse. Un grand merci aux enseignants, aux parents et aux enfants pour leur mobilisation et leur dynamisme lors de cet événement ! Grâce à eux environ 11300 repas pourront être servis, ce qui correspond à 113 jours de cantine.

Le 15 juin 2019 a eu lieu notre soirée-concert annuelle à la grange de La Chenosière. Elle était animée par un groupe saumurois « les 3 Terriens ». 120 personnes ont participé. Les fonds collectés lors de cette soirée s'élèvent à 2326 euros.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil d'administration est heureux de vous présenter les comptes de l'association Solidarité TOEGA pour l'exercice 2019. Pour ce cinquième exercice, les comptes ont été clôturés au 31 décembre 2019, couvrant la période de 12 mois.

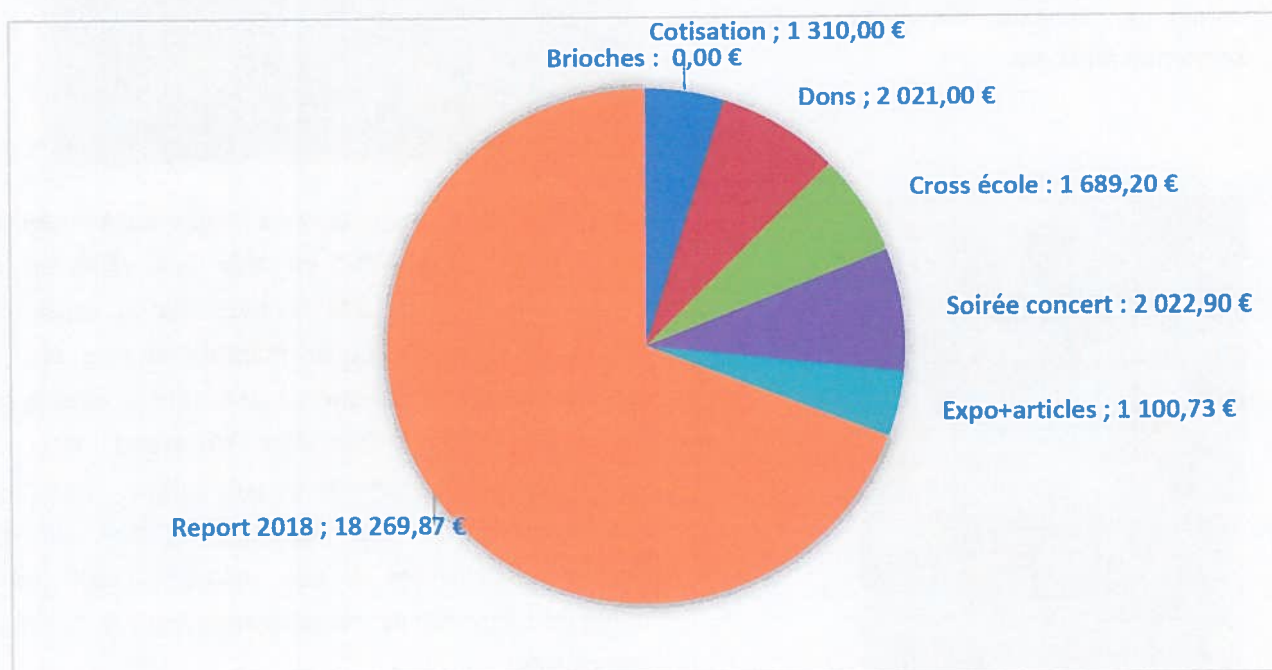
Nous tenons une comptabilité complète, constituée d'un journal de trésorerie qui inscrit tous les mouvements de caisse et de banque.

Le rapport financier évoquera successivement :

- *Les résultats de la gestion de l'exercice 2019.*
- *Les résultats spécifiques pour le parrainage pour l'exercice 2019,*
- *Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020,*

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

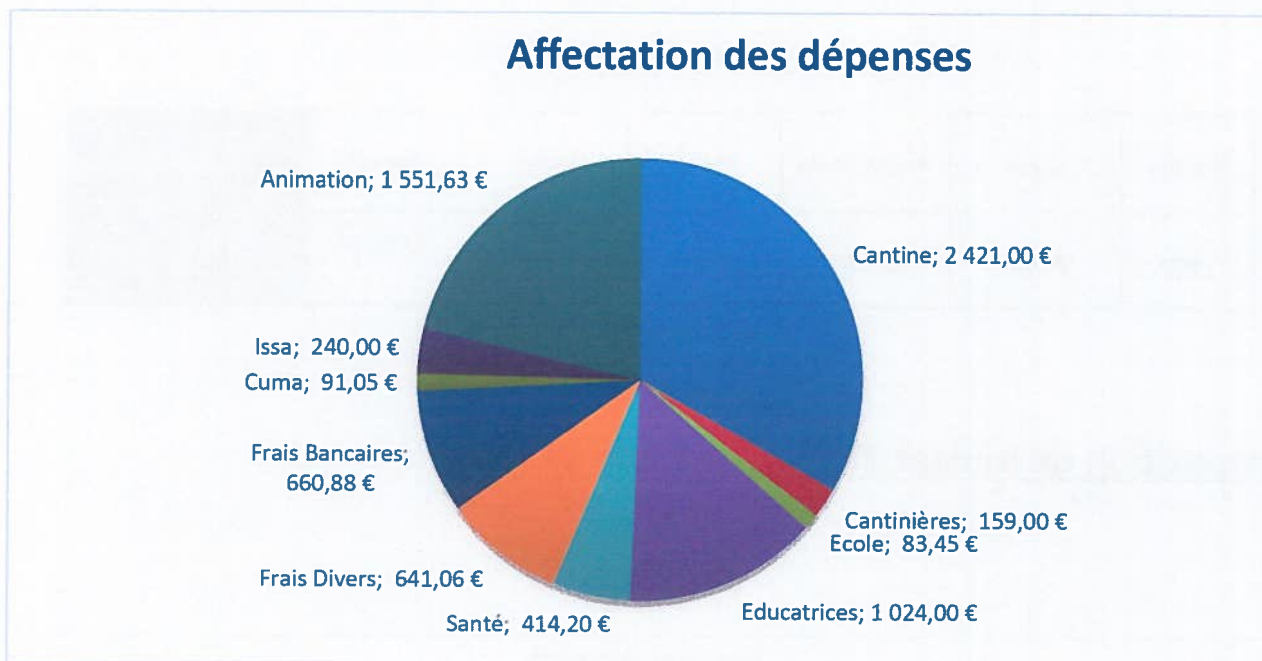
Répartition des Recettes



Les recettes de l'exercice 2019 s'élèvent à 26143.70 € contre 28 612.42 € en 2018. Les adhésions, les dons, notre soirée concert, et les ventes d'articles ont été les principales sources de nos recettes.

Cette année, était une année sans vente de brioche et sans expo vente, d'où la différence avec 2018. Toutefois nous remercions encore les écoles de la Salle et Chapelle Aubry qui se sont mobilisées afin de nous verser un don de 1700 € grâce à l'organisation d'une épreuve sportive.

Répartition des Dépenses



Le total des dépenses s'élève à 7286.27 € contre 10 422.61 € en 2018.

L'école maternelle de Toèga représente toujours notre principale ligne de dépenses à plus de 3600 € dont 2421 € consacrés à la cantine et 1024 € consacrés aux éducatrices et à leur formation.

Le report de l'exercice 2019 s'établit à 19 315,53 € contre 18 269,87 € en 2018.

Parrainage 2019 :

Au 31/12/2019, 52 enfants sont parrainés contre 50 en 2018. Le montant des parrainages 15 € mensuel a été affecté à l'achat de nourriture, matériels scolaires et à la constitution d'une « réserve » pour frais de santé, à hauteur de 5 euros par mois. Il faut noter que 4 mois l'année nous versons la totalité du parrainage à nos filleuls (soit 15 € par mois) pour 2 raisons : la réserve financière est suffisamment importante et les sécheresses des dernières années nous incitent à les aider davantage.

Proposition d'affectation du résultat 2019 :

Fumure	Cuma	Projet école	Préau	Santé	Report	<u>TOTAL</u>
2000	1 300	10 000	300	1000	4715.53	19315.53

Proposition de Budget 2020 :

Recettes Activités								
Cotisations	Dons	Parrainages	Brioche	Concert	Expo vente	Divers		<u>TOTAL</u>
1300	1500	8800	1500	1500	3000			17600

Dépenses Activités										
Nourriture	Cantinières	Matériel école	Santé	Educatrices	FDG	Filleuls	Cuma	Issa et Yacouba	Dépenses Actions	<u>TOTAL</u>
2500	250	500	400	1700	1300	7300	100	550	3000	17600



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MARS 2020

A l'issue du débat entre les membres, les résolutions suivantes sont mises au vote :

1ère résolution : L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après avoir pris connaissance et débattu approuve le rapport d'activités 2019.

2ème résolution : L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après avoir pris connaissance et avoir entendu le rapport du trésorier approuve les comptes 2019.

3ème résolution : L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve l'affectation du résultat de 19315,53 € au projet CUMA, au projet de la future école, à l'achat de fumure, à la construction d'un préau pour l'école actuelle, à une provision santé pour le projet de CSPA et enfin au report à nouveau.

4ème résolution : L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve le maintien du barème des cotisations et du montant du parrainage pour 2020

5ème résolution : L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'ensemble de sa gestion de l'exercice écoulé.

6ème résolution : L'assemblée générale approuve le renouvellement du mandat de membre du conseil d'administration de Madame Annie HUCHON pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

7ème résolution : L'assemblée générale approuve le renouvellement du mandat de membre du conseil d'administration de Monsieur Yves PLARD pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

8ème résolution : Suite aux nominations au Conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association donne pouvoir au porteur pour effectuer les déclarations légales dans l'administration de l'association SOLIDARITE TOEGA.

